

LE PATRIMOINE SONORE DE LA RADIO QUÉBÉCOISE: UNE RECHERCHE PERSONNELLE

Depuis 1970, le professeur Renée Legris et moi-même, de l'Université du Québec, avons poursuivi des recherches sur l'histoire de la radio et de la télévision au Québec. Dans ce contexte, nous avons été conduits à recueillir une collection de documents écrits, sonores et iconographiques, relatifs aux auteurs, aux oeuvres et aux comédiens. En 1975, nous avons publié un ouvrage de référence, le Répertoire des oeuvres de la littérature radiophonique québécoise 1930-1970 (Éditions Fidès). Cet ouvrage est toutefois un inventaire des textes radiophoniques que nous avons recueillis et non pas, des archives sonores que nous avons pu retrouver. La radio était, en effet, une production en direct, la plupart du temps, et les enregistrements étaient exceptionnels. Les textes retrouvés permettent malgré tout d'identifier les auteurs, les réalisateurs et tous les artisans d'un art de l'oral qui a tenu une place extrêmement importante dans l'évolution de la collectivité québécoise.

Les documents que nous avons recueillis touchent quatre catégories de sujets: le théâtre, le feuilleton dramatique, le sketch humoristique et le conte. On peut ajouter une cinquième catégorie où se regroupent les documents divers, - correspondance, notes papiers personnels - qui apportent des informations sur les auteurs ou les artisans de la radio. L'ensemble des documents écrits que nous avons recueillis forme une collection de plus d'un-demi million de pages. Le tout a été microfilmé afin d'assurer une conservation sécuritaire ainsi qu'une plus grande maniabilité pour les chercheurs.

Dans beaucoup de cas, nous avons pu persuader les propriétaires d'archives, qui nous avaient prêté gracieusement leurs documents, d'en effectuer le dépôt auprès de la Bibliothèque Nationale du Québec. C'est ainsi qu'environ une centaine de caisses de textes sont maintenant conservées à cette institution.

La collection de ces textes prend une valeur d'autant plus considérable que ces manuscrits sont rares et n'ont survécu à l'usure des ans que par l'attachement personnel des auteurs, des réalisateurs ou des comédiens. On sait, - ou on ne sait pas assez - qu'il n'existe au Canada aucune loi ni aucun règlement qui oblige les diffuseurs, autant Radio-Canada que les autres, à conserver des archives. Les stations le font de façon très fragmentaire, selon le bon plaisir des personnes en place, et surtout, pendant quelques années, afin de se prémunir contre d'éventuelles poursuites judiciaires relativement au contenu de certaines émissions. Pour le reste, c'est-à-dire pour toute la perspective d'histoire culturelle, on ne se soucie pas de conserver ni de remettre aux institutions publiques ayant mandat de conservation, les documents écrits ou sonores qui mériteraient de demeurer pour l'avenir. Cette situation est tragique et déjà après quelques années, on se retrouve devant une situation de grave pénurie d'archives radiophoniques et télévisuelles.

Ce que nous avons constaté concernant les archives écrites est encore beaucoup plus accentué pour les archives sonores et visuelles. On efface systématiquement les rubans, en alléguant des nécessités budgétaires. Aucune politique n'est mise en oeuvre pour la sélection d'archives à conserver et seul le hasard préside à la survie des documents. Des grands comédiens, des hommes publics, des scientifiques ont accordé des interviews, produit des émissions, ou collaboré à des séries et nous n'en avons plus rien, quelquefois pas même la voix. Quand on sait l'investissement nécessité par la production radiophonique et télévisuelle, on constate que c'est là un gaspillage culturel inadmissible. D'autres pays, plus civilisés que nous, s'assurent, de façon sélective, que les

archives de la radio sont conservées comme il se doit. C'est le cas notamment de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Hollande. Il serait souhaitable qu'au Canada, un plus grand nombre de personnes éveillées à cette question fassent pression auprès des autorités concernées pour corriger cette lacune.

Comment se fait-il que nous soyons encore dans une situation aussi désastreuse? Il ne faudrait pas jeter trop tôt la pierre aux administrateurs de la radio et de la télévision. Les autorités des institutions d'archives sont tout autant responsables. Mais surtout, c'est l'ensemble de la conscience nationale qui était insuffisamment formée à ses responsabilités historiques. Le souci du patrimoine national est une préoccupation bien récente dans notre société, qui se projetait bien davantage dans le monde de l'avenir. La réflexion sur notre identité requiert qu'on se penche davantage sur les sources culturelles de notre passé.

Dans ce contexte, Renée Legris et moi-même avons fait oeuvre de pionniers, au Québec, en tentant, avec des moyens modestes, de recueillir les documents que nous pouvions retrouver. C'est ainsi que nous avons pu constituer, en plus de notre banque de textes, une collection de documents sonores qui compte environ 750 documents. Ce sont des enregistrements d'émissions diffusées sur les ondes de plusieurs stations radiophoniques, entre les années 1930 et 1970. Ces documents sont des feuilletons dramatiques, des radiothéâtres, des sketches humoristiques ou des interviews d'artistes. Beaucoup de ces documents étaient originellement enregistrés sur des grands disques de 18 pouces. Nous les avons fait repiquer en laboratoire sur des rubans, qui nous servent maintenant d'originaux. De ces rubans, nous avons tiré des copies sur cassettes pour les besoins de la consultation courante. Les originaux-rubans sont conservés sous scellés à la Bibliothèque Nationale du Québec. En plus de ces documents, nous avons nous-mêmes procédé à l'interview d'une cinquantaine de personnes, auteurs, réalisateurs ou comédiens, pour obtenir des renseignements sur l'histoire de la radio. Ces interviews, faites souvent dans des conditions difficiles avec des personnes assez âgées, ne sont pas d'une qualité d'écoute parfaite, mais elles suffisent aux besoins de la recherche historique.

Il faut mentionner enfin que ces cueillettes de documents ont été effectuées dans le cadre d'une recherche en vue d'écrire une histoire de la radio au Québec. Nous n'avons donc pas le soutien d'un organisme qui, comme tel, se donnerait le mandat de recueillir systématiquement les archives sonores de la radio et de la télévision. Pour la même raison, les documents sont simplement entreposés de façon sécuritaire, mais ne sont pas organisés de façon à ce que l'on puisse recevoir des chercheurs étrangers pour la consultation. Il n'existe pas encore au Québec de Phonothèque Nationale, malgré les pressions répétées que nous avons exercées auprès des autorités gouvernementales à ce sujet. Il faut espérer que d'ici quelques années, il sera possible, dans le cadre de l'institution universitaire, d'installer nos documents de façon appropriée pour qu'ils soient facilement consultables par les chercheurs.

Quant à nous, nous continuons notre travail pour l'établissement d'une histoire de la radio et de la télévision au Québec. Et si notre parcours nous fait trouver d'autres documents sonores au visuels, nous les recueillerons avec joie, en espérant que les autorités gouvernementales nous accorderont un meilleur soutien pour leur conservation.